



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Le 09 decembre 2020

F5211-200426

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : Solution d'apprentissage - Conservation et protection

Préavis d'adjudication de contrat :

L'objectif du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est de faire connaître l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour ces services à l'entreprise Réseau canadien du savoir policier (RCSP), PO Box 303 Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard C1A 7K7.

Toutefois, avant d'adjuger ce contrat, le gouvernement permet à d'autres fournisseurs de démontrer qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences établies dans le présent préavis en soumettant un énoncé de capacités au cours de la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

INTRODUCTION :

La Direction de la conservation et de la protection (C et P) de Pêches et Océans Canada (MPO) a besoin des services d'un fournisseur de solutions de formation en ligne pour la police et le personnel d'application de la loi, qui peut offrir des cours en ligne dans les deux langues officielles sur l'application de la loi.

CONTEXTE :

Actuellement, le personnel de C et P compte environ 700 agents des pêches et 100 employés de soutien qui sont déployés à la grandeur du pays. Les agents des pêches sont formés pour s'acquitter d'un large éventail de tâches, sur terre et en mer, et forment la première ligne de soutien du gouvernement pour promouvoir le respect de la législation et de la réglementation par diverses méthodes, allant de l'éducation aux mesures de dissuasion telles que les amendes visant à assurer la durabilité des ressources et habitats aquatiques, et des océans du Canada.

Après le recrutement, les élèves-officiers des pêches reçoivent de la formation en classe d'une durée de 18 semaines dans le cadre du Programme de progression de carrière des agents des pêches, qui vise à leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien leurs fonctions futures en tant qu'agents des pêches, et couvre des sujets tels que l'identification des poissons, les engins de

pêche, les lois et règlements, le recours à la force, les méthodes d'application de la loi et l'exploitation des petits bateaux.

Une fois la formation en classe terminée, les élèves sont nommés à un poste d'agent des pêches de niveau GT-02 et doivent suivre une formation supplémentaire de 30 mois sur le terrain afin d'être nommés à un poste de niveau GT-04. Au cours de cette période, les stagiaires agents des pêches apprennent et acquièrent les connaissances et les techniques sur le terrain dont ils auront besoin tout au long de leur carrière. Les stagiaires agents des pêches sont suivis par un formateur sur le terrain qui évalue leur rendement en fonction de l'énoncé des critères de mérite et recommande leur promotion, le cas échéant.

Après avoir été promu au niveau GT-04, les agents des pêches sont essentiellement responsables, dans le cadre de discussions avec leur superviseur, de déterminer leurs besoins en formation et de soumettre un plan d'apprentissage précisant les cours qu'ils aimeraient suivre pour progresser davantage dans leur carrière. De plus, les agents des pêches sont souvent tenus de suivre la formation obligatoire afin de maintenir leurs connaissances à jour sur le plan des procédures de sécurité et avec le monde en constante évolution de l'application de la loi.

C et P (MPO) veut retenir les services d'un fournisseur de solutions de formation en ligne pour la police et le personnel d'application de la loi, qui peut offrir des cours en ligne dans les deux langues officielles sur l'application de la loi. Ces cours doivent avoir été élaborés et approuvés par des experts du milieu policier canadien (p. ex. GRC, écoles de police, services de police provinciaux). Le fournisseur de services serait également tenu d'offrir au MPO l'accès à un Système de gestion de l'apprentissage (SGA) à l'aide d'un portail personnalisé pour le Ministère. Celui-ci devrait être en mesure d'utiliser ce portail pour accéder aux cours de l'entrepreneur ainsi qu'à d'autres cours autorisés ou créés par le MPO. Le système devrait également permettre de suivre les formations des utilisateurs.

OBJECTIFS :

ÉNONCÉS DES TRAVAUX NÉCESSAIRES :

Système de gestion de l'apprentissage

L'entrepreneur doit :

- Fournir à 800 employés du MPO l'accès à un SGA au moyen d'un portail adapté aux besoins du Ministère. Le portail devra être accessible en français et en anglais. Le MPO pourra utiliser le portail pour accéder aux cours de l'entrepreneur ainsi qu'à d'autres cours autorisés ou créés par le MPO. Le SGA doit permettre de suivre les formations des utilisateurs.
- Héberger le portail et la base de données du SGA;
- Fournir des caractéristiques de sécurité pour limiter l'accès uniquement aux apprenants autorisés (employés nommés par le MPO);
- Fournir l'espace de stockage et la bande passante nécessaires pour appuyer leurs propres cours et vidéos, ainsi que des cours et des vidéos d'apprentissage en ligne propres au MPO.
- Assurer la maintenance de la base de données du SGA et du portail, et effectuer les sauvegardes.
- Fournir une assistance aux utilisateurs et aux administrateurs de portail du MPO, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HNE). Toutes les demandes devront être traitées en 24 à 72 heures.

Systeme de gestion de la formation

L'entrepreneur doit :

- Héberger l'application et la base de données Intelex;
- Maintenir l'intégration locale du SGA à Intelex pour les rapports de transcription personnels et le transfert quotidien des dossiers d'achèvement des cours;
- Fournir les services de soutien suivants :
 - Maintenance et sauvegardes des applications Intelex;
 - Maintenance et sauvegardes des bases de données Intelex;
 - Application des correctifs aux applications et bases de données Intelex;
 - Assistance avec Intelex pour résoudre des problèmes d'application.

Cours donnés

L'entrepreneur doit :

- Avoir un répertoire de cours en ligne sur l'application de la loi, accessibles dans les deux langues officielles. Ces cours doivent être élaborés et approuvés par des experts du milieu policier canadien (p. ex. GRC, écoles de police, services de police provinciaux). De plus, ils devraient être facilement accessibles au moyen du SGA et être offerts à tous les agents des pêches du pays.

Tâches et produits à livrer :

- Phase 1 – Examen (1) accompagné de recommandations
- Phase 2 – Élaboration (2)
- Phase 3 – Consultations annuelles, cadre de maintenance et d'examen, achat des licences d'accès à l'apprenant.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT :

L'entrepreneur fournira un examen de la gouvernance englobant les politiques et les procédures normalisées d'exploitation.

Il offrira en ligne des trousse de formation de base et avancées personnalisées en fonction du personnel du MPO, et ce dans les deux langues officielles.

CRITÈRES OBLIGATOIRES :

- Fournir des ressources de soutien pour les programmes de formation dans les deux langues officielles.
- Avoir de l'expérience dans la fourniture d'un programme de formation qui consiste en une combinaison appropriée de formation en ligne, de formation à rythme libre, d'instructions en vidéo, d'exercices gradués et de tests.
- Fournir sa cote de fiabilité actuelle.
- Être en mesure de fournir un examen de l'ensemble de la gouvernance et des documents actuels en rapport avec la collecte de renseignements de source ouverte, et de créer et fournir un rapport de recommandations d'ici octobre 2020.
- Avoir une expérience substantielle (au moins dix ans) dans la collecte de renseignements de source ouverte au sein du système juridique canadien.

- Avoir une expérience de travail avec le gouvernement du Canada sur l'examen de la gouvernance et l'élaboration et la prestation de formations dans le domaine de la collecte de renseignements de source ouverte.
- Avoir une bonne connaissance des lois canadiennes entourant la collecte de renseignements de source ouverte, y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE).

VALEUR ESTIMATIVE

La valeur estimative totale du contrat proposé ne doit pas dépasser 225 000 \$ (taxes applicables en sus) pour la période ferme allant de l'adjudication du contrat au 31 mars 2023 et pour deux périodes optionnelles d'un an.

APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX ET AUTRES OBLIGATIONS :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Chili
- Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (AEUMC)
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)

EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À UN APPEL D'OFFRES RESTREINT :

Les exigences suivantes en matière de politique s'appliquent à ce processus de PAC :

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Selon l'article 10.2.1 et le paragraphe 6 d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

– Il n'y a aucune autre source d'approvisionnement connue. Il est réalisable et abordable de faire appel à la concurrence.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Aucune propriété intellectuelle ne sera créée dans le cadre du présent contrat.

DURÉE DU CONTRAT :

La durée du contrat s'étend de l'adjudication du contrat au 31 mars 2023 inclus, avec l'inclusion de deux (2) périodes optionnelles d'un (1) an.

<u>Période ferme</u> :	De l'attribution du contrat au 31 mars 2023
<u>Première période optionnelle</u> :	Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024
<u>Deuxième période optionnelle</u> :	Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à donner les services décrits dans les présentes doivent **soumettre par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.**

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DE L'ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Le 24 décembre 2020 à 14 h 00 (HNA)

Les demandes de renseignements et énoncés de capacités doivent être adressés à :

Rob Bowie
Spécialiste en passation des marchés – Services de passation des marchés/nomination intérimaire
Centre d'approvisionnement – Fredericton
Téléphone : (506)-478-4138

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca